

Nombreuses sorties pour les pompiers gersois ce mercredi

Bilan un mort et six blessés



Nombreuses sorties pour les pompiers gersois ce mercredi

Plusieurs accidents de la circulation ce mercredi. Le plus grave, peu après 10 heures quand au lieu-dit « Courréjot ».sur la commune de Condom, un homme de 86 ans a perdu la vie après avoir été éjecté de son tracteur. L'engin aurait glissé sur un terrain très pentu et l'homme éjecté. Sur place le SMUR 47 et les pompiers de Condom n'ont pu que constater son décès. Le maire de la commune Gérard Dubrac était présent sur les lieux. La gendarmerie de Valence était également sur place

8h00 - Sur la commune de Saint Martin un véhicule seil en cause, a terminée sa course dans un fossé. Une jeune fille 23 ans a été légèrement blessé a été dirigée sur l'hôpital d'Auch. Sur place les pompiers de Mirande, Villecomtal et Miélan sont intervenus.

12h30 - A Paulhac au lieu dit La Hargue une conductrice perd le contrôle de son véhicule sur la D123, avec 3 enfants à bord de 3, 6 et 8 ans. L'enfant de 8 ans et la conductrice une femme de 43 ans légèrement blessés ont été conduits à l'hôpital d'Auch Les pompiers de Saint Puy et Fleurance sont intervenus.

13h40 - Sur la commune de l'Isle Jourdain au lieu dit Las Cotes, un accrochage entre deux véhicules qui se croisaient sur la D246 à fait un blessé, un homme de 38 ans dirigé sur le CHU de Purpan, la conductrice du second véhicule, une femme de 43 est indemne. Les pompiers de l'Isle Jourdain et de Samatan sont intervenus sur cet accident.

A Duran un jeune homme de 16 ans a perdu le contrôle de son 2 roues sur la D148. Blessé légèrement il a été conduit à l'hôpital d'Auch

A Caumont sur la D935, un accrochage entre trois véhicules, un jeune homme de 25 ans qu'il a nécessité une désincarcération , légèrement blessé à été dirigé sur la clinique d'Aire sur Adour. Trois autres personnes à bord des véhicules sont sorties indemnes de cet accident. Sur place les pompiers de Barcelonne, Riscle et Nogaro. Enquête de la gendarmerie sur les causes de l'accident

En fin d'après midi à 17h40, les pompiers de Masseube ont été appelé pour un début d'incendie sur un véhicule se trouvant près de la salle des fête. Le sinistre a vité été contenu et limité au compartiment moteur